



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : [national@mvtpeix.org](mailto:national@mvtpeix.org)

[www.mvtpeix.org](http://www.mvtpeix.org)

---

## DECLARATION

---

### **Non à la création d'un nouveau front de guerre dans les Caraïbes à l'initiative de Trump**

#### **Soutien au développement d'une culture de la paix comme le propose le Celac (1)**

Depuis fin août, les USA accentuent leur présence militaire dans les Caraïbes sous couvert de lutte contre le « narcotrafic international ». Sept bâtiments américains, dont trois navires amphibies d'assaut, sont présents dans les Caraïbes soi-disant dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue. En septembre, Trump a franchi une nouvelle étape en ordonnant la destruction d'embarcations en violation totale du droit international maritime et créant ainsi une situation gravissime qui peut générer en un nouveau conflit.

Pourquoi ? Dans un article publié dans Ouest France international en septembre 2025, Raphaël Laurent souligne que « *Le message accompagné d'une vidéo de la frappe est clairement un coup de communication du président républicain à destination de son électorat mais aussi pour accentuer la pression sur son homologue vénézuélien... Mais surtout parce que le pays (le Venezuela) de 28 millions d'habitants détient les premières réserves mondiales prouvées de pétrole brut (302,25 milliards de barils, soit un cinquième des réserves) et les quatrièmes réserves en gaz naturel. Un trésor qui échappe pour l'instant à l'économie américaine.* »

Le déploiement militaire actuel des États-Unis dans les Caraïbes, déguisé en opérations antidrogue, constitue une menace pour la paix, la sécurité et la stabilité de la région. Ce déploiement de forces et les actions militaires avec la destruction de 4 embarcations et en tuant 21 personnes (source Le Monde) constituent des provocations, des crimes susceptibles de déclencher un conflit militaire d'ampleur dépassant la zone des Caraïbes. C'est une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international totalement contraire à l'engagement des 33 États de la Celac (Coordination des États latino-américains et des Caraïbes), qui ont proclamé l'Amérique latine et les Caraïbes comme zone de paix. Les États du Celac ont en effet décidé de mettre en œuvre une politique de sécurité commune dans cette région en s'appuyant en particulier sur la résolution des Nations Unies sur la promotion de la culture de la paix et de la non-violence ([source](#)).

Le Mouvement dénonce aussi le blocus économique, commercial et financier illégal des USA imposé à Cuba, avec ses conséquences dramatiques pour la population et l'économie de ce pays (à l'ONU en 2024, 187 États ont condamné le blocus, seuls les USA et Israël ont voté contre cette condamnation). Il faut également exiger des USA l'exclusion de Cuba de sa liste des États aidant le terrorisme. La France doit intervenir plus fermement contre le blocus.

Les problèmes de la région ne peuvent être réglés, comme le propose Trump et les USA, par des politiques répressives, xénophobes et racistes contre les migrations ou par des interventions militaires. Les solutions résident dans l'action conjointe et coordonnée des États de la région dans le cadre du Celac, à travers le respect du droit international et de la Charte de Nations Unies et donc en refusant la loi du plus fort que veulent imposer Trump et ses soutiens.

**Le Mouvement de la paix**

**Le 9 octobre 2025**

(1) CELAC : coordination des États latino-américains et des caraïbes